

## Les orientations de la formation

La formation continue des personnels enseignants, d'orientation et d'éducation de l'académie de Rennes vise l'accompagnement des priorités nationales et académiques. Ces priorités s'inscrivent dans le cadre de la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 qui assigne au système éducatif des missions renouvelées autour d'un objectif central : **assurer la réussite de tous les élèves**.

### ➔ Priorités nationales pour le second degré

- L'évaluation dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences.
- Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.
- Accompagnement du plan de rénovation des langues vivantes.
- Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires.
- Aide et soutien à la réussite des élèves.
- Accompagnement de l'entrée dans le métier.

En savoir + : Circulaire ministérielle de préparation de la rentrée 2007  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/15/MENE0800308C.htm>

### ➔ Priorités académiques



#### Individualisation

Différencier les pratiques pédagogiques au sein de la classe en s'appuyant sur une identification précise des besoins personnels des élèves dans la logique des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE).

#### Parcours

Aider chaque élève à construire un parcours de formation qui réponde à ses aptitudes et aspirations et lui permette de s'insérer dans une société dont les besoins ne cessent d'évoluer.

#### Responsabilisation

Prévenir les conduites à risques par la construction de l'estime de soi et l'apprentissage de la responsabilité.

#### Internationalisation

Offrir aux élèves et aux équipes éducatives, par une meilleure maîtrise pratique en langues vivantes, les moyens de s'ouvrir sur leur environnement, l'Europe et le monde.

En savoir + : le projet académique 2007- 2010  
<http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/accueil/projet-academique>